

# POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

## DELIBERATION

### Séance du 21 février 2022

Date de la convocation du Comité syndical : 11 février 2022  
Nombre de membres en exercice : 53  
Nombre de membres présents : 27  
Nombre de votants : 29

L'an deux mil vingt-deux, le 21 février à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés salle du Conseil de la Communauté Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Nadège PLACE, Séverine MARCHAND, Pascale BRIAND, Mrs Jean Michel BRARD, Jean-Bernard FERRER, Bernard MORILLEAU, Jacques PRIEUR, Rémy ROHRBACH, Edgar BARBE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie-Line BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Mrs Yannick MOREZ, Michel OLIVIER, Raymond CHARBONNIER, de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, Mrs Christian GAUTHIER, Claude NAUD, Laurent ROBIN de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Sandrine LELIEVRE, Mrs Stephan BEAUGE, Michel AURAY, Bernard COUDRIAU, Jean Yves MARNIER, Christophe LEGLAND, Patrick MORICEAU de de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES (pouvoir à M. E. BARBE), Eloise BOURREAU-GOBIN (pouvoir à M. R. ROHRBACH), M. Jacky DROUET, Jacques MALHOMME, Gaetan LEUTE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mme Noelle MELLERIN, Florie LESAGE, Monique LOUE, M Jean Pierre AUDELIN de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mme Karine PAVIZA, M. Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON de Grand Lieu Communauté.

XXXXXXXXXX

### **OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021**

Le compte de gestion du budget PETR a été dressé par Monsieur Lafargue, Trésorier du Syndicat Mixte.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2021,

Après s'être assuré que le Trésorier :

- a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,
- a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,


Le comité syndical, à l'unanimité,

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.



Publication effectuée le :

Le Président,  
Bernard MORILLEAU

  
**PETR** du Pays de Retz  
44270 MACHECOUL